



DATE : 12 mai 2010
DESTINATAIRE : Personnel enseignant au secondaire
OBJET : Centre d'appels

Enseignant secondaire 418-723-0473

À compter du 17 mai 2010, tous les enseignants et les enseignantes des écoles secondaires de la Commission scolaire des Phares devront composer le numéro de téléphone ci-haut afin de signaler une absence.

Nous assurerons le transfert des appels (pour ceux qui composeront l'ancien numéro) pour une période d'une semaine, soit du 17 mai au 21 mai 2010.

Le service téléphonique sera en vigueur de 6 h à 12 h 30 et de 16 h à 21 h. Une personne prendra votre message.

AIDE-MÉMOIRE CENTRE D'APPELS

Lors du signalement d'une absence, vous devez obligatoirement préciser les informations suivantes :

1. **NOM**
2. **DATE(S) DE VOTRE OU VOS ABSENCES**
3. **ÉCOLE(S) (SI PLUS D'UNE, VEUILLEZ LE MENTIONNER)**
4. **MOTIF (MALADIE – FORCE MAJEURE — FORMATION...)**
5. **PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE (NIVEAU) OU SECONDAIRE (?) (MATIÈRES)**
6. **HEURE DE DÉBUT ET DE FIN DE L'ABSENCE – INCLUANT SURVEILLANCE ET EXCLUANT LES SPÉCIALITÉS**
7. **DURÉE (A. M., P. M., JOURNÉE, PÉRIODES POUR SECONDAIRE)**
8. **NO DE TÉLÉPHONE, LOCAL OU AUTRES DÉTAILS**
9. **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (SI MESSAGE INCOMPLET OU URGENCE)**
10. **EST-CE QUE LE SUPPLÉANT DOIT VOUS CONTACTER AVANT LE REMPLACEMENT?**

Vicky Boucher, conseillère en gestion du personnel

Services des ressources humaines

(418) 723-5927 poste 1042